

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 63 (1966)
Heft: 8

Rubrik: Le jardin de l'abeille ; Variétés ; Boîte aux lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

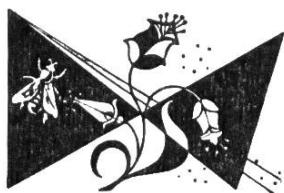
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE JARDIN DE L'ABEILLE

L'APICULTURE DE NOS JOURS

Les colonies d'abeilles traversent actuellement une crise de croissance, en bien des régions.

Les maladies semblent se multiplier chez l'abeille adulte ; les analyses effectuées sur certaines ruches en voie de déperissement, accusent une forte infection de septicémie, rickettsiose, etc., des noms jusqu'alors inconnus, mais qui paraissent revêtir en certaines circonstances, une gravité exceptionnelle. Telle colonie paraissant prospère et active, accuse en quelques jours une forte mortalité pouvant causer sa perte totale, tandis que d'autres parviennent tant bien que mal à résister à l'affection, tout en faisant preuve encore d'une certaine activité, lorsque le degré d'infection n'est pas trop accentué.

Tandis que l'acariose, affection des abeilles adultes également, peut être traitée jusqu'à élimination complète des acares, grâce aux mèches de Folvex, dont la fumée résultant de leur combustion à l'intérieur de la ruche, asphyxie le microbe fautif logé dans les trachées, l'on ne connaît encore aucun médicament pour lutter contre les virus de la septicémie et de la rickettsiose.

Une question se pose : ces maladies sont-elles nouvelles ou ont-elles existé depuis un temps fort reculé, mais ignorées parce que non identifiées et moins fréquentes antérieurement ? Seuls les nouveaux microscopes électroniques ont pu déceler la présence de virus dans le liquide sanguin. Dans ce domaine, nous sommes encore dans l'incertitude.

Une seule chose est certaine, c'est que la question alimentaire pour les abeilles s'est complètement modifiée depuis une trentaine d'années. Autrefois, la flore mellifère arrivait bon an mal an, à nourrir régulièrement nos colonies. Les vieilles prairies en fleurs, esparcette, scabieuses, sauges, qui teintaient nos campagnes, fournissaient à nos abeilles une récolte de premier choix, en quantité suffisante. Mais la fau, ce vieux outil qui abattait les foins à la cadence des bras des faucheurs, a complètement disparu de nos fermes, pour céder la place aux faucheuses motorisées, qui abattent les fenaisons à toute allure et souvent avant la floraison complète. De nouvelles cultures ont remplacé les anciennes, supprimant ainsi les sources de nectar. Les cultures fourragères nouvelles, blé,

betteraves, pommes de terre, maïs pour silos, toujours en augmentation, ont restreint les surfaces productrices de nectar, qui fournissaient le meilleur aliment de nos butineuses. Il ne subsiste pour elles que la flore fruitière de faible durée, pour permettre des provisions en suffisance ; les ruches n'ayant pas encore l'armée de butineuses qui permettrait de récolter en plein cette source de nectar, tarie après 2 à 3 semaines.

Depuis une trentaine d'années, les moyennes de récolte sont en baisse constante sur la flore et ces années grasses ne reviendront plus. Elles ne seront plus qu'un souvenir du passé, dont se rappelle la génération précédente des apiculteurs.

Adieu, nos belles campagnes, teintées par les fleurs de toutes couleurs en voie de disparition, où les promeneurs pouvaient savourer leur parfum et entendre la mélodie des insectes s'affairant à récolter leur nectar.

Aujourd'hui, toutes nos localités et nos routes sont sillonnées par les moteurs, qui empoisonnent l'atmosphère avec les résidus de leur combustion et où les jeunes conducteurs farfelus s'en donnent à cœur joie à écraser leur accélérateur, sous le poids de leur inconscience, au risque de massacrer bien des innocents se trouvant sur leur chemin.

A notre époque nous ne pouvons plus compter que sur la manne forestière des sapins, toujours problématique et dépendante des conditions atmosphériques. Cette miellée peut être très forte certaines années, emplissant nos ruches en un temps record, ou faire complètement défaut. C'est alors la période de famine où nos ruches agonisent par suite d'une nourriture insuffisante pour vivre, et n'ayant pour tout remède, que le nourrissement toujours coûteux d'un succédané, le sirop de sucre, qui n'est qu'un « ersatz » pour nos abeilles, qui ne le consomment qu'en temps de famine, mais le dédaignent dans le nourrisseur, en période de nectar.

Ce miel de forêt, s'il est apprécié de nombreux consommateurs, n'est lui-même pas l'élément nutritif de valeur pour nos colonies. Dans les années très fortes productrices de cette manne, les abeilles finissent par souffrir d'une affection connue sous le nom de « mal des forêts » qui peut provoquer une forte mortalité. Comme provision d'hivernage, il se révèle néfaste, engendrant la dysentrie, dans les hivers rigoureux, avec longue période de claustration. Il fut la cause du désastre de l'année 1963 de sinistre mémoire, pour beaucoup d'apiculteurs.

Qu'en est-il de la situation actuelle, si nos fleurs mellifères sont en voie de disparition, ayant dû céder leur terrain à d'autres cultures stériles pour les abeilles, si le nombre de ces dernières va en s'accentuant. L'aliment diminue, mais les bouches à nourrir augmentent sans cesse d'après les derniers recensements.

Nos butineuses en surpopulation n'arrivent donc plus à se constituer des provisions suffisantes pour la survie, durant le temps où les sources mellifères sont taries, elles ne peuvent s'approvisionner que dans les nourrisseurs à sirop, soit un aliment ne leur fournissant certainement pas tous les éléments vitaux pour résister aux affections qui les menacent. Les éleveurs conscients ont d'ailleurs constaté que pour élever des reines de choix, en cas de non récolte, ils doivent nourrir les colonies éleveuses avec du miel naturel et non pas avec l'« ersatz » sirop, qui diminue leur rendement de fécondité. Mais si les abeilles n'ont ensuite que du sucre durant leur période larvaire, qu'en sera-t-il de leur résistance physique au cours de leur vie ? On peut même se demander si jusqu'à un certain point, elles ne souffriraient pas de sous-alimentation comme certaines populations sous-développées, soit un terrain les rendant accessibles à des maladies ignorées autrefois.

J'ai souvent eu l'occasion de voir de magnifiques ruchers, comptant d'innombrables colonies au même lieu, mais ne connaissant certaines années que la misère, alors qu'à une distance de 3 kilomètres deux ou trois ruches isolées, avaient réussi à emmagasiner une belle récolte, avec réserve suffisante dans le nid à couvain pour l'hivernage.

Les abeilles nous donnent d'ailleurs une leçon dont nous ne tenons aucun compte ; un essaim provenant d'un grand rucher, mais abandonné à son sort, n'élira jamais domicile dans son lieu d'origine, même si des ruches vides se trouvaient à sa disposition. Il s'en ira vers d'autres parages, où la nature lui fournira avec plus de chances, la pâture en suffisance, pour subvenir à son existence, et où n'existe aucune concurrence de surpopulation.

Gorgier, 14 juin 1966.

M. Baillod.

Variétés

LA YUGOSLAVIE

par Doré Ogrizek

Tiré du chapitre sur la Carniole :

... Ici, comme dans les autres provinces de la Slavonie, on voit des ruches décorées. Ailleurs, en Europe, les paysans se contentent de les peindre de couleurs différentes, pour que les abeilles reconnaissent leur maison ; mais en Slovénie, phénomène unique,

ces devants de ruches sont ornés de scènes religieuses ou profanes : tableaux de la vie du Christ, de la Vierge et des saints, tableaux de la vie quotidienne, légendes ou chroniques des siècles passés. On y voit des souvenirs des invasions turques aussi bien que de l'épopée napoléonienne. Cela rappelle nos images d'Epinal ou nos gravures de colporteurs mais d'un art plus délicat. L'influence des fresques médiévales slovènes et des miniatures byzantines se laisse aisément reconnaître. Et comme les paysans conservent les traditions, telle crucifixion, telle Pieta, que l'on pourrait croire de la fin du Moyen Age, ont été peintes en 1780. Ces devants de ruches, dans leur art naïf et pourtant habile, nous offrent des chefs-d'œuvre d'art populaire d'une expression originale qu'on retrouve aussi dans les peintures fixées sur verre.

En tout cas, il vaut la peine de méditer que, seuls en Europe, les Slovènes aient conçu le désir touchant d'intégrer les abeilles dans la communauté des hommes et dans leur croyance religieuse.

Tiré de : *Le Monde en couleurs*, par L. Morell.

BOITE AUX LETTRES

QUI NOUS AIDE ?

Par ces quelques lignes concernant le papillon « tête de mort » (*acherontia atropos* L), nous désirons inviter cordialement tous les apiculteurs suisses à une collaboration.

Les entomologistes suisses désirent recueillir des précisions pour la vulgarisation du papillon « tête de mort » et personne n'est mieux à même de les renseigner que les amis des abeilles. Cette collaboration est pour nous apiculteurs instructive et naturellement très intéressante.

Peut-être avez-vous déjà trouvé au cours de vos travaux dans les ruchers, des restes momifiés d'un papillon qui portait clairement sur un large dos, le dessin d'une tête de mort. Vous vous êtes alors demandé ce que cet hôte morne véhiculait en pénétrant dans la ruche. Nous autres apiculteurs tenons le papillon « tête de mort » pour un ennemi des abeilles parce qu'il est un grand mangeur de miel. Les entomologistes sont d'avis qu'il n'est pas un ennemi car, il ne fait aucun mal aux abeilles. Pour les entomologistes, ce papillon, notre ennemi des abeilles est un sujet intéressant et recherché.

Dans la littérature apicole, on trouve des données remontant à 100 ans. Il est bien indiqué que si nous nous occupons de ce gros et joli papillon de nuit, c'est aussi dans le but de rafraîchir nos connaissances.

Le papillon « tête de mort » est un lépidoptère largement répandu, spécialement en Afrique et sur les côtes sud des pays méditerranéens. Ce lépidoptère, voyage parfois en plus ou moins grand nombre, en juin et juillet, quelquefois aussi plus tard en août et septembre, émigre en Europe centrale. Il a une capacité de vol incroyable qui ne se rencontre chez aucun autre insecte. Il peut survoler les mers et survole comme les oiseaux migrateurs nos Alpes et parcourt ainsi des centaines de kilomètres. L'envergure est au minimum de 10 cm. La partie postérieure du corps est poilue et forte presque comme un doigt, avec des bandes striées rouges, jaunâtres et noires. Une particularité de ce papillon qui voltige au crépuscule est (dès qu'il se sent saisi ou si quelque chose de désagréable pour lui se produit), qu'il fait entendre un sifflement d'un ton aigu qui peut effrayer les personnes superstitieuses. Aucun apiculteur ne doit avoir peur car, il ne fait rien. Chez nous les femelles pondent leurs œufs de préférence dans les fanes de pommes de terre et les plantes de tabac. Les petites chenilles naissantes qui ne mesurent tout d'abord que quelques millimètres, se développent jusqu'à 10-12 centimètres de longueur qui se transforment finalement en chrysalides. Ni ces chrysalides, ni ces lépidoptères naissants ne peuvent résister en liberté à la saison froide.

Pour nous apiculteurs, il est important de connaître la cause de la présence de cet insecte dans les rangs des ennemis des abeilles. Le papillon « tête de mort » n'est nullement un ennemi de nos abeilles au sens le plus sérieux du mot, mais un gourmet fanatique et ami du miel. Pour atteindre cette nourriture délicieuse, il s'efforce au crépuscule de pénétrer dans les colonies par le trou de vol de la ruche bien qu'occupé par les abeilles ; il y pénètre et la précipitation des abeilles sur lui n'a aucun effet. Le jeu ininterrompu de ses ailes, sa force tempétueuse en expédiant tout sur son passage en font son arme de défense. Des grappes d'abeilles aux ailes et aux pattes ne peuvent que faiblement avoir raison de sa force gigantesque et de sa ténacité à la vie, tout au plus sont-elles un peu encombrantes. L'aiguillon de l'abeille ne peut faire aucune lésion au papillon « tête de mort ». La chitine épaisse de son corps de même que le revêtement très épais de poils le rendent invulnérable aux piqûres. Tandis que d'autres sphinx ont de longues trompes leur permettant d'atteindre de profondes corolles de fleurs, le papillon « tête de mort » n'en possède qu'une courte, suffisante pour puiser le contenu des cellules à miel. Il a été prouvé de nombreuses fois qu'il volait de grosses portions de miel et que son jabot pouvait contenir le volume d'une cuillerée à thé de miel. Sa courte mais solide trompe se prête très bien à la perforation des opercules des cellules à miel. Dans les endroits qu'il fréquente, il peut causer de sérieux dommages. Telle une chauve-souris, le

papillon « tête de mort » vole le soir devant les ruches et preste et rusé pénètre à l'intérieur par le trou de vol. L'apiculteur sera bien intentionné en jetant un coup d'œil devant son rucher à la nuit tombante ou en réduisant tous les soirs la hauteur du trou de vol à 7 mm afin d'empêcher le passage du papillon. Des grilles ne laissant passer que les abeilles peuvent aussi être placées.

Il peut aussi arriver que le voleur provoque parmi les colonies un grand désordre, importune les abeilles de façon si extraordinaire que les ruchers sont voués à leur perte, les reines perdues, les colonies orphelines.

Sur les spécialités de ce sphinx, il y aurait encore d'étonnantes choses à relever et vous comprendrez certainement qu'une attention spéciale doit être réservée à cet insecte pour lequel nous désirons faire des expériences relatives avant tout aux particularités de son entrée dans notre pays.

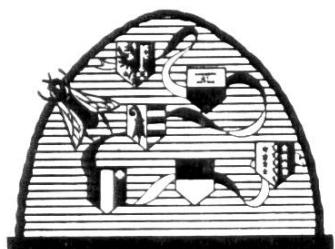
Mais comme le papillon « tête de mort » avec son excellent camouflage se dérobe habilement à l'observateur sur son libre parcours, les possibilités d'information sont très réduites. La collaboration de nos apiculteurs serait de ce fait désirée. Elle consisterait à annoncer aux organes intéressés, leurs observations et avant tout la découverte de sphinx ayant succombé dans leurs ruchers en joignant les corps ou les restes momifiés.

Et si même une fois, il vous était possible de prendre vivant et en flagrant délit un papillon « tête de mort », ce serait d'autant plus intéressant pour les entomologistes. De telles communications seraient reçues avec reconnaissance par M. Gottfried Leiser, Distelweg 2, 3528 Steffisbourg-Station ou par le soussigné membre de la section de Thoune de la V.D.S.B.

Les frais de port seront bonifiés à l'expéditeur. Les informations reçues de toute la Suisse seront examinées, travaillées et il en sera donné connaissance ici en temps opportun.

Et maintenant, cher ami apiculteur suisse, qui de vous nous aidera ?

*Max Lips, Hardegg,
3612 Steffisbourg.*



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† HENRI DUC

A la fin d'avril, nous assistions, très nombreux, à l'ensevelissement de notre cher président, M. Henri Duc, à Lully.